



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Civilian Aircraft Division/Division des Avions Civils
Portage III 8C1 - 50
11 Laurier St./11 rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet HELICOPTER PROJECT (DFO)	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7013-120014/D	Date 2013-04-19
Client Reference No. - N° de référence du client F7013-120014	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$CAG-003-23712
File No. - N° de dossier 003cag.F7013-120014	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-04-30	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: MacNeil, Michael	Buyer Id - Id de l'acheteur 003cag
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0078 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 997-0437
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF FISHERIES AND OCEANS CCG/VESSEL PROCURE/HELICOPTER PROJ 200 ELGIN ST OTTAWA Ontario K2P1L5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

CONSULTATION RELATIVEMENT A L'APPROVISIONNEMENT EN HÉLICOPTÈRES DE TRANSPORT MOYEN POUR LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

DEMANDE DE LETTRES D'INTÉRÊT

Référence : F7013-120014/D

Le 19 avril 2013

La présente demande de lettres d'intérêt (LI) vise à mobiliser les représentants de l'industrie afin de discuter de l'approvisionnement en hélicoptères de transport moyen pour la Garde côtière canadienne (GCC) qui fait partie de la *Stratégie d'investissement à long terme dans le renouvellement de la flotte* de cette dernière.

Dans le cadre de l'approvisionnement global, le Canada prévoit renouveler la flotte d'hélicoptères actuelle de la Garde côtière canadienne (GCC) grâce à l'achat de jusqu'à vingt-quatre (24) hélicoptères neufs, ainsi que de simulateur(s) de vol. La GCC achètera potentiellement deux ou trois types différents d'appareil, selon les exigences de programme et la mise en œuvre du Plan de renouvellement de la flotte.

La planification à long terme de la flotte de navires et d'hélicoptères de la GCC est effectuée dans le cadre du Plan de renouvellement de la flotte. Ce dernier se veut une stratégie d'investissement qui précise le nombre approprié, les catégories et les types de navires et d'hélicoptères nécessaires au cours des 30 prochaines années pour maintenir les programmes et les services actuels.

Afin d'assurer le succès de l'approvisionnement en hélicoptères et en simulateurs et comme première étape de l'approvisionnement en hélicoptères de transport moyen, le Canada continuera de faire participer les représentants de l'industrie à un processus consultatif. Ce processus consultatif portant sur les hélicoptères de transport moyen comprendra la communication des exigences à l'industrie en vue de la collecte de rétroaction, l'affichage d'une version provisoire de la demande de propositions (DP) sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG), ainsi que la tenue de séances individuelles d'engagement de l'industrie et de tiers à l'égard de l'approvisionnement en hélicoptères de transport moyen seulement. Les sujets de discussion comprendront les exigences de la GCC, les critères de sélection proposés et le processus d'approvisionnement.

Les séances visent à obtenir la rétroaction des représentants de l'industrie à la suite de la publication de la version provisoire de la demande de propositions (DP). Les fournisseurs pourront participer à des séances individuelles d'engagement de l'industrie.

La DP portant sur l'approvisionnement en hélicoptères légers pour la Garde côtière canadienne lié au renouvellement de la flotte a été affichée sur le SEAOG le 3 avril 2013.

La demande de lettres d'intérêt portant sur l'approvisionnement en simulateur(s) de vol pour la Garde côtière canadienne lié au renouvellement de la flotte doit être publiée à l'automne 2013.

Processus consultatif

Tous les fabricants d'hélicoptères d'origine ou les fournisseurs ou distributeurs éventuels d'hélicoptères neufs seront invités à participer à des séances individuelles dans le cadre du processus consultatif portant sur les hélicoptères de transport moyen. Ils devront d'abord signer et accepter l'entente d'engagement des représentants de l'industrie (jointe en annexe B). Par ailleurs, les représentants de l'industrie sont invités à formuler des observations et des recommandations écrites concernant les sujets de discussion proposés, ainsi que tout autre sujet dont ils aimeraient discuter.

Toutes les consultations des représentants de l'industrie seront documentées. Les renseignements recueillis sont régis par la *Loi sur l'accès à l'information*. Le Canada ne révélera aucun renseignement désigné exclusif à des tiers.

Séances individuelles

Une fois l'entente d'engagement signée, les représentants du Canada rencontreront de façon individuelle les participants de l'industrie, qui pourront formuler leurs préoccupations, leurs recommandations et leurs solutions. À la suite des séances individuelles, le Canada analysera et fera un résumé des renseignements obtenus, déterminera les sujets qui devront être traités et révisera le ou les documents d'invitation à soumissionner, au besoin.

Version provisoire de la DP

Afin d'obtenir la rétroaction des représentants de l'industrie avant la publication de la DP sur le SEAOG, une version provisoire de la DP portant sur les hélicoptères de transport moyen y sera affichée.

Consultation de tiers

Des tiers, comme les associations industrielles, seront consultés au besoin pour discuter des préoccupations de l'industrie et des recommandations sur les pratiques courantes de l'industrie.

Inscription

Les participants qui souhaitent assister aux séances individuelles en personne et par vidéo ou téléconférence doivent s'inscrire en informant la personne-ressource de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), dont les coordonnées sont indiquées aux présentes, au plus tard le 29 avril 2013. Les séances seront portées au calendrier selon l'ordre d'arrivée des

inscriptions. Les participants doivent indiquer leur dénomination sociale, leur adresse d'entreprise, les noms des représentants qui assisteront à la séance ainsi que leurs adresses, numéros de téléphone ou adresses de courriel au bureau. En fournissant ces renseignements, les fournisseurs acceptent que ceux-ci soient publiés. Ceux qui souhaitent participer à une vidéoconférence ou à une téléconférence recevront les coordonnées d'appel 24 heures avant la date de la séance.

Il convient de noter ce qui suit :

- (1) L'invitation vise les fabricants d'hélicoptères d'origine ou les fournisseurs ou distributeurs éventuels d'hélicoptères neufs. Chaque fournisseur intéressé peut inscrire jusqu'à dix (10) représentants pour participer à une séance individuelle d'engagement de l'industrie.
- (2) Afin de participer à une séance individuelle, les représentants de l'industrie devront d'abord signer et accepter le document « Entente d'engagement des représentants de l'industrie » (joint en annexe B).
- (3) Les fournisseurs intéressés sont invités à présenter leurs questions, leurs observations et des sujets proposés pour discussion dans le cadre des séances individuelles à la personne-ressource de TPSGC au plus tard le 29 avril 2013. Les informations échangées pendant les séances individuelles ne seront pas diffusées publiquement après celles-ci.
- (4) Les participants sont responsables de leurs transport, hébergement, repas et stationnement, ainsi que de toutes les autres dépenses.
- (5) Il n'est pas obligatoire de participer au processus consultatif pour présenter une ou des soumissions une fois la DP définitive diffusée.
- (6) Les représentants des médias ne peuvent pas participer au processus consultatif.
- (7) Aucun enregistrement électronique, audio ou vidéo ne sera autorisé pendant les séances.
- (8) La demande de lettres d'intérêt n'est pas une invitation à soumissionner, et aucun contrat n'en découlera.
- (9) L'énoncé des travaux (ET) est en cours d'élaboration et pourrait être modifié en fonction de l'évolution du besoin pouvant résulter notamment des renseignements fournis par l'industrie.
- (10) Les répondants potentiels sont informés que tout renseignement transmis au Canada en réponse à la présente demande de lettres d'intérêt pourra servir au Canada pour l'élaboration d'une demande de propositions concurrentielle.

-
- (11) La publication de la présente demande de lettres d'intérêt n'oblige pas le Canada à publier une DP subséquente et n'engage pas le Canada légalement ou autrement à conclure une entente ou à accepter ou rejeter les propositions qui lui sont faites.
- (12) Le Canada n'assume aucune responsabilité ou obligation quant au coût de préparation d'une réponse à la présente demande de lettres d'intérêt.
- (13) Dans le cadre de la présente demande de lettres d'intérêt, aucune liste d'entreprises ne sera établie en vue de la réalisation de futurs travaux.

Détails sur les séances :

Les renseignements relatifs aux **séances individuelles** sont les suivants :

Date : Début mai

Heure : À déterminer

Endroit : À déterminer

Entrée : Préinscription obligatoire

Personne-ressource :

Charlene Johnston
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place du Portage, Phase III, pièce 8C1
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5
Courriel : Charlene.Johnston@pwgsc-tpsgc.gc.ca
613-949-9234

Documents joints :

Annexe A - Renseignements sur l'approvisionnement en hélicoptères de transport moyen pour la Garde côtière canadienne
Annexe B - Entente d'engagement
Annexe C - Modèle - séances individuelles

ANNEXE A - Renseignements sur l'approvisionnement en hélicoptères de transport moyen pour la Garde côtière canadienne

Dans le cadre de la séance d'engagement de l'industrie tenue en septembre 2012, le Canada a présenté ses attentes aux fournisseurs qui souhaitent fournir des hélicoptères et des simulateurs de vol. Les fournisseurs potentiels peuvent demander une copie de cette présentation à la personne-ressource dont les coordonnées sont indiquées dans la présente demande de lettres d'intérêt.

Une copie des profils de mission de la GCC pour les hélicoptères de transport léger et de transport moyen est accessible sur le SEAOG et se trouve en effectuant une recherche du titre « Projet d'hélicoptères (ministère des Pêches et des Océans [MPO]) » sous la rubrique "Avis d'appel d'offres antérieurs".

Les séances individuelles d'engagement de l'industrie offriront aux fournisseurs participants l'occasion de formuler des recommandations dont on tiendra compte dans l'élaboration de la version définitive de la DP.

Au terme du processus de consultation, une DP sera publiée sur le SEAOG.

La date prévue de publication de la DP portant sur les hélicoptères de transport moyen est juin 2013.

Les documents demandés peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

Portée

Les hélicoptères de la GCC sont des biens nationaux affectés aux régions de cette dernière. Les hélicoptères appuient un certain nombre de programmes de la GCC, notamment : les aides à la navigation, les services de brisement de la glace, les services de communications de trafic maritime, les opérations de recherche et de sauvetage et d'intervention environnementale, ainsi que les programmes du ministère des Pêches et des Océans et d'autres ministères fédéraux. Ces hélicoptères appuient des activités comme : la reconnaissance des glaces; l'entretien et la construction d'équipement de télécommunications et d'aide à la navigation; le transfert de personnel et de marchandises entre des navires et la terre; l'appui aux missions scientifiques et au contrôle des pêches. Les hélicoptères sont exploités dans toutes les régions du Canada, y compris les côtes Est et Ouest, l'Arctique, les Grands Lacs et la Voie maritime du St-Laurent, ainsi que dans les eaux intérieures et le nord du Canada.

Le projet global a pour objectif d'acquérir, au cours des cinq prochaines années, jusqu'à vingt-quatre (24) hélicoptères (une combinaison d'entre 12 et 20 hélicoptères de transport léger, d'entre quatre et huit hélicoptères de transport moyen et de jusqu'à deux hélicoptères polaires),

possiblement de types différents. Les livraisons commenceront en 2014 et se termineront en 2018. La GCC prévoit que les nouveaux hélicoptères permettront de réaliser des économies accrues sur le plan opérationnel et de la maintenance, et qu'ils auront une durée de vie utile de vingt-cinq (25) ans.

La GCC prévoit que les nouveaux hélicoptères de transport moyen auront les caractéristiques suivantes :

- a. deux moteurs et une capacité de repliage des pales;
- b. détenir une certification de type, conformément au Règlement de l'aviation canadien au moment de la présentation de la soumission;
- c. capacité de voler dans des conditions de visibilité réduites nécessitant le vol aux instruments (IFR);
- d. être certifié pour un système d'imagerie de vision nocturne (NVIS);
- e. capacité de voler de manière sécuritaire avec un seul moteur;
- f. capacité de voler au-dessus de l'eau, y compris des flotteurs de secours et l'équipement approprié;
- g. capacité de transport de cargaison pour permettre la construction et l'entretien des biens à terre de la GCC (p. ex. aides à la navigation, télécommunications, services du trafic maritime) dans des zones difficiles d'accès par un autre moyen;
- h. capacité de transporter des charges sous élingue (p. ex. pendant la construction et l'entretien des biens à terre de la GCC);
- i. capacité d'atterrir sur la neige et sur des terrains accidentés.

Les missions de la flotte d'hélicoptères de la GCC comprennent notamment les deux exemples ci-après.

(1) Appui aux biens à terre : certains hélicoptères font des vols vers des sites éloignés au Canada pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures de communication et d'aide à la navigation de la GCC.

(2) Soutien aux navires : certains hélicoptères exigent la capacité d'atterrir sur les navires de la GCC et d'utiliser ceux-ci comme plateforme pour les opérations.

Exigences prévues relatives aux hélicoptères de transport moyen

- Capacité assise d'au moins neuf (9) passagers, plus l'équipage.
- Capacité d'atterrir sur les navires de la GCC.

Exigence en matière de retombées industrielles et régionales (RIR)

La Politique des retombées industrielles et régionales (RIR) du Canada constituera un élément obligatoire de l'approvisionnement en hélicoptères pour la GCC lié au renouvellement de la

flotte, aux termes duquel les soumissionnaires s'engagent à atteindre des RIR évaluées à 100 % de la valeur du marché. Les autres exigences comprendront un plan d'affaires de l'entreprise, un plan de gestion des RIR, un plan de développement régional, un plan d'affaires pour petites et moyennes entreprises (PME) et un minimum de 15 % en transactions à RIR reliées à des PME. La liste améliorée des technologies prioritaires (LAMP) ne s'applique pas à cet approvisionnement. La politique sur les RIR est administrée par Industrie Canada avec l'aide d'organismes de développement régional. Les exigences détaillées et les instructions relatives aux RIR figureront dans la DP. Veuillez consulter le site Web <http://www.ic.gc.ca/eic/site/042.nsf/fra/accueil> pour obtenir de l'information sur la Politique des RIR du gouvernement du Canada.

La publication de la demande de lettres d'intérêt (LI) du 20 août 2012 pour le « Projet d'hélicoptères (MPO) » lance de façon officielle la période de réalisation pour l'approvisionnement en hélicoptères pour la GCC lié au renouvellement de la flotte pour les marchés liés à ce renouvellement.

Le Canada se réserve le droit d'exiger que les contrats d'approvisionnement en hélicoptères pour la GCC lié au renouvellement de la flotte génèrent un niveau minimal de RIR directes.

Toute RIR directe sera soumise à la nouvelle politique d'équivalence de la chaîne de valeur mondiale annoncée par le gouvernement en septembre 2009. Cette équivalence de la chaîne de valeur mondiale permettra aux entrepreneurs de respecter les exigences de RIR directes, soit par l'entremise d'activités directes exécutées conformément aux exigences du Canada quant à l'équipement et aux services, ainsi que par l'entremise d'activités directes équivalentes liées au portefeuille global des activités commerciales du soumissionnaire, pour des accords semblables en matière d'équipement ou de services.

Toute exigence en matière de RIR directes sera exprimée en pourcentage de la valeur totale du marché; on ne demande pas pour le moment d'indiquer des transactions précises ou des types d'activités liés à cette exigence.

Toute exigence en matière de RIR directes sera rajustée pour tenir compte de tous les besoins opérationnels qui, dans le cadre de la DP, doivent demeurer sur le territoire canadien en raison d'impératifs opérationnels.

Sélection des fournisseurs

Le présent besoin est visé par l'exception au titre de sécurité nationale (ESN). Par conséquent, il n'est pas soumis à l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et à l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). Il demeure toutefois soumis au Règlement sur les marchés de l'État.

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7013-120014/D

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

003cagF7013-120014

Buyer ID - Id de l'acheteur

003cag

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

F7013-120014

Le besoin n'est pas soumis aux ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG), puisque les hélicoptères devront être livrés à l'extérieur des régions visées les ERTG.

La politique sur le contenu canadien ne s'applique pas au présent approvisionnement, puisque celui-ci est soumis à la politique sur les retombées industrielles et régionales.

ANNEXE B

PROCESSUS DE CONSULTATION AUPRÈS DE L'INDUSTRIE

ENTENTE D'ENGAGEMENT RELATIVE À L'APPROVISIONNEMENT EN HÉLICOPTÈRES DE TRANSPORT MOYEN

Un des principes fondamentaux de la consultation auprès de l'industrie est qu'elle est réalisée avec le plus haut degré d'impartialité et d'équité entre toutes les parties. Nulle personne ou organisation ne doit recevoir ni sembler avoir reçu un quelconque avantage inhabituel ou injuste par rapport aux autres.

La présente entente d'engagement entrera en vigueur à la signature du présent document, et prendra fin à la diffusion de la demande de propositions (DP) sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG).

Tous les documents fournis par le Canada tout au long du processus de consultation auprès de l'industrie portant sur les hélicoptères de transport moyen, qui commence par l'affichage de la demande de lettres d'intérêt (LI) et se termine lorsque la demande de propositions est publiée sur le SEAOG, seront remis à tout participant qui a accepté et signé la présente entente d'engagement (le « participant »).

Le processus de consultation auprès de l'industrie comprendra des séances d'engagement de l'industrie et tout processus jugé nécessaire par l'autorité contractante.

Les séances d'engagement de l'industrie portant sur l'approvisionnement en hélicoptères pour la Garde côtière canadienne lié au renouvellement de la flotte ont commencé par une journée de l'industrie le 4 septembre 2012, tenue par TPSGC et la Garde côtière canadienne (GCC), à laquelle les fournisseurs ont participé.

Après la journée de l'industrie, quatre rondes de séances individuelles d'engagement de l'industrie ont été tenues afin d'optimiser les avantages du processus de consultation. La journée de l'industrie et la première séance individuelle d'engagement de l'industrie ont permis de discuter de l'ensemble de l'approvisionnement de la Garde côtière canadienne lié au renouvellement de la flotte. Toutefois, les trois rondes suivantes de séances individuelles d'engagement de l'industrie ont surtout insisté sur l'approvisionnement en hélicoptères de transport léger. La prochaine ronde de séances individuelles d'engagement de l'industrie doit se concentrer sur l'approvisionnement en hélicoptères de transport moyen. Le Canada demandera la rétroaction des participants sur les diverses questions soulevées. Toutes les solutions, idées ou questions traitées au cours des séances individuelles feront d'abord l'objet d'un examen plus approfondi par le Canada. Le compte rendu des discussions de chacune des séances individuelles sera distribué à tous les participants.

Si l'autorité contractante croit que davantage de rétroactions sont requises de la part des participants, l'organisation de séances de suivi sera envisagée.

Comme déterminé au cours de la journée de l'industrie et des discussions individuelles jusqu'à maintenant, la DP portant sur les hélicoptères de transport moyen contiendra plus de 90 % des mêmes renseignements qui ont été affichés sur le SEAOG pour l'approvisionnement en hélicoptères de transport léger. Le plan d'approvisionnement en hélicoptères de transport moyen est le suivant. Le Canada fournira aux parties intéressées identifiées à la suite de l'affichage de la présente demande de lettres d'intérêt, pour rétroaction, les modifications nécessaires exigées pour l'approvisionnement en hélicoptères de transport moyen. Une fois que le Canada aura examiné la rétroaction, une version provisoire de la DP sera affichée sur le SEAOG en vue de l'obtention des observations des représentants de l'industrie. Une fois la version provisoire de la DP affichée, le Canada tiendra les séances individuelles d'engagement de l'industrie avec les participants afin de discuter de la rétroaction reçue à son égard et de tout autre sujet dont les représentants de l'industrie et du Canada aimeraient discuter. Seuls les hélicoptères de transport moyen feront l'objet de ces discussions. Après qu'il aura examiné la rétroaction découlant des séances individuelles d'engagement de l'industrie, le Canada prévoit afficher une DP sur le SEAOG pour l'approvisionnement en hélicoptères de transport moyen.

Le Canada ne divulguera pas de renseignements exclusifs ou de renseignements délicats sur le plan commercial au sujet d'un participant aux autres participants ou aux tiers, sauf dans la mesure qui est prévue par la loi.

MODALITÉS :

Les modalités qui suivent s'appliquent au processus de consultation. Afin de favoriser le dialogue, les participants conviennent de ce qui suit :

- les participants devront discuter de leurs points de vue concernant l'approvisionnement en hélicoptères de transport moyen pour la Garde côtière canadienne (GCC) et recommander des solutions positives aux problèmes soulevés; tous les participants auront l'occasion de faire part de leurs idées et de leurs suggestions;
- toutes les questions des médias doivent être présentées au Bureau des relations avec les médias de TPSGC au 819-956-2307;
- les participants doivent présenter leurs demandes de renseignements et leurs observations aux représentants autorisés du Canada seulement, comme il est mentionné dans les avis que l'autorité contractante publie de temps à autre;
- les représentants des médias ne peuvent pas participer au processus consultatif;

- le Canada n'a pas l'obligation de publier une DP ni de négocier un quelconque contrat d'acquisition de nouveaux hélicoptères ou simulateurs à la suite du présent processus consultatif;
- si le Canada publie une DP, les modalités en sont définies à l'entière discrétion du Canada;
- le Canada ne remboursera à aucune personne ou entité les coûts engagés pour participer au présent processus de consultation auprès de l'industrie;
- la participation ne constitue pas une exigence obligatoire; la non-participation au présent processus de consultation n'empêchera pas un soumissionnaire de présenter une ou des propositions;
- si les participants n'acceptent pas les dispositions de l'entente d'engagement et ne signent pas cette dernière, ils seront exclus des séances individuelles et ne recevront pas de renseignements sur le présent processus de consultation auprès de l'industrie.
- les coordonnées (nom, numéro de téléphone, adresse de courriel) du représentant de l'entreprise doivent accompagner la présente entente signée.

ENTENTE D'ENGAGEMENT DE L'INDUSTRIE :

La participation aux séances individuelles d'engagement de l'industrie portant sur les hélicoptères de transport moyen est conditionnelle à l'acceptation officielle de la présente entente d'engagement de l'industrie. Un représentant dûment autorisé de l'entreprise doit signer la présente entente d'engagement à cet égard.

Nom de l'entreprise : _____

Nom de la personne : _____

Signature : _____

Date : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7013-120014/D

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

003cagF7013-120014

Buyer ID - Id de l'acheteur

003cag

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F7013-120014

PERSONNE-RESSOURCE

Nom : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

ANNEXE C

En-tête selon la mise en page de l'entreprise

Approvisionnement en hélicoptères pour la Garde côtière canadienne lié au renouvellement de la flotte

Engagement de l'industrie
Sujets de discussion proposés
DATE
Réponse de l'entreprise ABC

Le présent modèle est fourni pour aider les représentants de l'industrie et du Canada à se préparer aux séances individuelles et pour faciliter le processus consultatif. Nous vous invitons à nous faire parvenir par écrit vos observations sur les sujets de discussion proposés, vos questions et tout sujet de discussion supplémentaire, mais ce n'est pas obligatoire.

Sur cette page titre, veuillez fournir les renseignements suivants :
renseignements sur l'entreprise (nom, adresse, adresse Web, etc.);
coordonnées de la personne-ressource (nom, titre, numéro de téléphone, adresse de courriel);
niveau de sécurité du document (facultatif).
En-tête selon la mise en page de l'entreprise

Pied de page selon la mise en page de l'entreprise Page X sur X

Le but du présent document est de présenter certains sujets de discussion afin de favoriser un dialogue ouvert tout en travaillant en consultation et en collaboration avec les représentants de l'industrie pour déterminer la manière dont ces derniers se proposent de satisfaire aux exigences relatives aux hélicoptères de transport moyen de la Garde côtière canadienne (GCC). Cette liste de sujets n'est pas exhaustive, et le Canada invite les participants à lui faire part d'autres enjeux clés qu'ils jugent pertinents.

L'étude du présent document et les réponses aux questions qui y sont posées joueront un rôle important dans le processus de consultation en favorisant une discussion ouverte.

Nous encourageons les initiatives qui entrent dans la portée du projet des hélicoptères de la GCC, et les discussions les concernant seront permises pendant les rencontres des groupes de travail.

Instructions :

- Le présent modèle de document vise à aider les représentants de l'industrie à se préparer aux séances individuelles portant sur les hélicoptères de transport moyen pour la GCC, ainsi qu'à préparer leurs documents de travail. Nous ne nous attendons pas à obtenir une réponse pour chaque question ni à ce que les questions ou les sujets de discussion mentionnés soient les seuls abordés.
- Vous pouvez utiliser la mise en page de votre choix. Par contre, veuillez conserver la même numérotation des sections afin de faciliter l'analyse subséquente des réponses par le Canada.
- Le nombre de pages de votre réponse n'est pas limité. Toutefois, la longueur de votre document ne devrait pas dépasser 30 pages de format lettre, imprimées d'un seul côté.
- Les réponses doivent être soumises par écrit dans un document MS Word ou en format PDF.

Section 1 - Résumé

1-1 Veuillez indiquer si vous êtes un fabricant d'équipement d'origine ou un fournisseur ou distributeur éventuel.

1-2 Expliquez brièvement votre intérêt à l'égard de l'approvisionnement en hélicoptères de transport moyen pour la GCC.

1-3 Parmi les produits que vous fournissez actuellement, lesquels sont semblables aux hélicoptères de transport moyen pour la GCC?

1-4 Veuillez présenter vos principales conclusions et recommandations. Une à deux pages au maximum; utilisez les autres sections pour fournir plus de détails.

Section 2 - Solutions de livraison

2-1 Les contraintes devraient-elles être plus souples ou atténuées pour que vous soyez en mesure de respecter le calendrier de livraison proposé? Est-ce que certains facteurs externes ont une incidence sur votre capacité à faire respecter le calendrier de livraison?

2-2 Quel serait un calendrier de livraison raisonnable?

Section 3 - Modalités contractuelles

3-1 Aux fins de l'évaluation, le Canada envisage d'avoir recours à une méthode de « meilleur ratio combiné mérite technique-prix » semblable aux critères d'évaluation et à la méthode de sélection de l'entrepreneur utilisés dans la DP portant sur les hélicoptères de transport léger. À l'étape de la DP, on demanderait aux soumissionnaires de proposer des prix fermes pour de quatre à huit hélicoptères. Le prix ferme proposé comprendrait un prix pour une quantité de quatre, cinq, six, sept et huit hélicoptères, ainsi que pour les équipements nécessaires à la mission et un poste de pilotage pour simulateur. L'approche proposée formerait le fondement de l'évaluation des prix et serait ensuite intégrée au marché subséquent adjudgé à un soumissionnaire retenu.

3-2 Le Canada a l'intention de réserver en option tout hélicoptère pour lequel un marché n'a pas été conclu au moment de l'attribution des contrats (c.-à-d. si le Canada a conclu un marché pour l'achat de cinq hélicoptères, le contrat contiendrait une option d'achat de jusqu'à trois hélicoptères supplémentaires).

3-3 De plus, veuillez formuler toute proposition qui permettrait la mise en place d'une stratégie de prix et d'une base de paiement efficaces dans le cadre de ce besoin.

3-4 Nous vous invitons à vous prononcer sur cette démarche.

Section 4 - Risques et avantages

4-1 Indiquez les risques et les avantages potentiels pour le Canada. Incluez les stratégies d'atténuation que vous jugeriez nécessaires pour que la solution que vous proposez soit viable.

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7013-120014/D

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

003cag

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

F7013-120014

003cagF7013-120014

Section 5 – Autres observations

- 5-1 Indiquez tout autre sujet de préoccupation pouvant intéresser ou concerner le Canada, et qui pourrait l'aider à formuler une recommandation d'amélioration.
- 5-2 Y a-t-il d'autres enjeux clés que vous jugez pertinents?